

Intitulé : Formation initiale à l'exploitation des postes HTB raccordés au Réseau Public de Transport avec exercices pratiques

Code formation : **SE30**

Durée formation présentiel : **28 Heures**

Prérequis/Durée : **Non**

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Citer les principales règles prescrites dans l'UTE C18-510
- Citer les conditions de manœuvres sur les appareils constituant un poste HT
- Réaliser la condamnation d'un appareil de séparation
- Préparer et réaliser la consignation d'un ouvrage électrique (Fiches de manœuvres, mise en situation sur chantier)
- Préparer et réaliser une procédure de séparation de réseau
- Expliquer les différents items contenus dans une convention d'exploitation

Prérequis

Avoir une Habilitation H1V

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront:

- Règlementation NF C18-510
- Conditions de manœuvres des appareils HT
- Les phénomènes d'induction
- Travaux hors tension
- La procédure de séparation de réseau
- Etude de cas (pratique)
- Les conventions d'exploitation

Profil stagiaire

Personnel des services électriques HTB des clients raccordés au Réseau Public de Transport ayant connaissance des équipements et la structure d'un poste HTB et des lois fondamentales en électricité (alternatif mono et triphasé).

Compétences

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes:

- connaître le cadre réglementaire (NF C18-510) et la doctrine d'exploitation des ouvrages (convention d'exploitation, CGM,...)
- mettre en oeuvre les modalités d'accès aux ouvrages (consignation, document d'accès,...)
- appliquer les conditions de manœuvres des appareils HT.

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, l'organisme de formation délivre une appréciation individuelle basée:

- Sur les résultats d'un questionnaire individuel de fin de formation.
- Sur les grilles d'observation utilisées par les formateurs, lors des exercices pratiques collectifs.

En cas de difficultés, les axes d'améliorations seront spécifiés par le formateur.

Informations complémentaires

Pour participer à la formation, vous devez obligatoirement vous présenter avec une pièce d'identité, votre titre d'habilitation à l'UTE C18-510, ainsi que la convention d'exploitation de votre poste HTB.

Pour réaliser les exercices pratiques, vous devez obligatoirement venir avec vos EPI: Chaussures de sécurité, bleu de travail, gants de manutention, casque Hydra ou casque + lunettes.